

**CENTRE INTERDEPARTEMENTAL DE GESTION  
DE LA PETITE COURONNE DE LA REGION D'ILE-DE-FRANCE**

**CONSEIL D'ADMINISTRATION  
Séance du 3 novembre 2020**

**Objet : Indemnités de fonctions Président et vice-présidents**

**DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**



Le mardi 3 novembre deux mil vingt à onze heures, le Conseil d'administration du Centre interdépartemental de gestion de la petite couronne de la région d'Ile-de-France, dûment convoqué le 27 octobre 2020, s'est réuni dans ses locaux 1, rue Lucienne Gérard à Pantin, sous la présidence de Monsieur Jacques Alain BENISTI.  
Nombre d'administrateurs en exercice : 29

**Etaient présents** : Madame Sabrina ASSAYAG, Monsieur Jacques Alain BENISTI, Monsieur Fernand BERSON, Monsieur Pierre-Olivier CAREL, Madame Christine CERRIGONE, Monsieur Patrick DE LA MARQUE, Madame Catherine DESPRES, Monsieur Jean-François DUFEU, Monsieur Bernard FOISY, Madame Rahnia HAMA, Madame Françoise KERN, Monsieur Philippe LAUNAY, Monsieur Philippe LAURENT, Monsieur Anthony MANGIN, Madame Séverine MAROUN, Monsieur Igor SEMO, Madame Aurore THIROUX,

**Avaient donné procuration** : Monsieur Jean-Luc CADEDDU à Monsieur Philippe LAURENT, Madame Marie CHAVANON à Madame Françoise KERN, Monsieur Jean-Christophe FROMANTIN à Jacques Alain BENISTI, Madame Julie FOURNIER à Monsieur Philippe LAUNAY,

**Etaient absents et excusés** : Madame, Nadège AZZAZ, Madame Jeanne BECART, Monsieur Belaïde BEDREDDINE, Madame Jacqueline BELHOMME, Monsieur Luc CARVOUNAS, Madame Lamyra KIROUANI, Monsieur Laurent LAFON, Monsieur Frédéric MOLOSSI,

Assistaient également à la réunion : Mme Sylvie HUSSON, directrice générale, Mme Sarah DESLANDES (en visioconférence), directrice générale adjointe de l'emploi, des concours, de la santé et de l'action sociale, Mme Aurore BARTHEL (en visioconférence) directrice générale adjointe des affaires statutaires, juridiques et organismes paritaires, M. Xavier BASTARD, directeur général adjoint ressources et secrétaire général, M. Laurent SALLET, directeur de l'administration et des finances, M. Wilfrid GERBER, directeur de la communication, M. Marc JOINOVICI, représentant de la Trésorerie Principale des Etablissements Publics Locaux de Paris.



**Objet : Indemnités de fonctions Président et vice-présidents**

Le Conseil d'administration,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 85-643 du 26 juin 1985 modifié relatif aux centres de gestion de la fonction publique territoriale institués par la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 et notamment l'article 32, de gestion,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité,

1. **De fixer** le montant de l'indemnité de fonctions allouée au Président du Centre Interdépartemental de Gestion de la petite couronne de la région Ile-de-France à 77% (soixante-dix-sept pourcent) du montant du traitement correspondant à l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique.
2. **De fixer** l'indemnité de fonctions attribuée à chaque Vice-président du Centre Interdépartemental de Gestion de la petite couronne de la région Ile-de-France à 30% (trente pourcent) du montant de l'indemnité de fonction allouée au Président.

 Le Président,  
Jacques Alain BENISTI  
Maire de Villiers-sur-Marne